

la luciole

Bulletin des pratiques bio en Auvergne-Rhône-Alpes

Printemps N°23 - 2019



• FRAB AuRA •
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Maraîchage 🍅 Fruits 🍎 Viticulture 🍷 Elevage 🐄
PPAM 🌾 Grandes cultures 🌾 Apiculture 🐝 Filières 🌿

UNE APPLICATION POUR GÉOLOCALISER VOS POINTS DE VENTE !



RETROUVEZ LES
PRODUITS BIO
DE NOS FERMES
PRÈS DE CHEZ
VOUS

BIENTÔT DISPONIBLE EN
AUVERGNE RHÔNE-ALPES

L'application* conçue par les producteurs-rices bio, pour les consommateurs, arrive en Auvergne Rhône-Alpes !

Sont répertoriés : les points de vente de vos produits fermiers bio (à la ferme, sur les marchés, en magasin, en panier ou en AMAP...).

POUR ÊTRE RÉFÉRENCÉS ? Contactez votre GAB afin de connaître les conditions d'inscription.

(*) Lancement prévu en septembre 2019, à l'occasion de la campagne « Manger Bio et Local, c'est l'idéal » !



Télécharger les guides et cartes
des bonnes adresses bio par département

WWW.AURABIO.ORG

C'est le printemps !

A l'heure de la célébration des différentes AG dans nos GABs, quel bilan dresser de cette année écoulée ? Plus que jamais l'agriculture bio est sur le devant de la scène, nos réseaux voient affluer de nombreuses demandes d'accompagnement, de la part d'agriculteurs, de collectivités mais aussi de la société civile, et nous peinons parfois à y répondre malgré l'implication des salariés et des bénévoles, faute des moyens bien sûr, (merci M.Wauquiez), faute de temps aussi (combien d'heures passées en travail administratif...).

Cette croissance de l'AB aiguise bien sûr les appétits, et de nombreux acteurs tentent d'imposer leur vision de l'agriculture en voulant reproduire le modèle productiviste et industriel qui a détruit les campagnes françaises. Alors opposons à ce modèle notre volonté de créer une AB éthique et sociale, mais aussi coopérative et conviviale. C'est dans ce cadre que s'inscrit La Luciole, outil de partage d'expérience, de découvertes de fermes et de pratiques. C'est aussi un lien qui nous unit, nous paysans bio, qui nous rappelle que nous sommes de plus en plus nombreux, que plein d'idées germent sur nos fermes et que seule la mise en commun de toutes ces expériences permettra de diffuser ces valeurs que nous portons.

Alors, dans cette société capitaliste, individualiste, qui détruit lentement les solidarités, essayons de renouer avec les valeurs du monde paysan, l'entraide, le partage, l'échange. Adhérez au réseau des GABs, participer aux AG, c'est déjà un petit pas même si notre temps est souvent compté, mais un pas essentiel pour que cette expérience collective puisse perdurer.



Pierrick REVEL,
maraîcher en Isère,
administrateur ADABio

Infos nationales p.4

Révision réglementaire
Aides bio

Infos régionales .5

Enseignement agricole
Journée mondiale : élevage paysan

Infos départementales p.6

l'actualité des GABS

Portrait d'agriculteur p.10

Maraîchage p.11

Adapter ses pratiques au
changement climatique

PPAM p.13

Se mettre à la culture de racines

Arboriculture p.14

Plantes attractives / répulsives
en arboriculture

Viticulture p.16

Quels plants pour la viticulture bio ?

Élevage p.18

Bioviandes

Grandes cultures p.19

Désherbage mécanique de son maïs

Analyses de sol

Apiculture p.23

Toxicologique de la cire en
apiculture

Filières p.25

Etre plus efficace sur le marché de
demi-gros

Festisane

Contacts p.28

La Luciole est éditée par la FRAB AuRA (Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes) | Directeur de la publication : Simon Coste | Coordination générale : Aurélie Herpe, Fanny Peyrin et Alice Odoul | Maquette : Fanny Peyrin |

Rédaction : Anne Haegelin, Agathe Vassy, Marianne Philit, Raphaël Jacquin, Florence Cabanel, Lise Fabries, Marie Poisson, Brice Le Maire, Benoit Felten, Aurélie Herpe, Fanny Peyrin, Fleur Moïrot, Céline Venot, Cloé Montcher, Alice Odoul, Arnaud Furet, Julia Wright, Lise Fabries, Alexia Deltreil, Catherine Venineaux, David Stephany, Romain Coulon, Coralie Pireyre, Pauline Bonhomme.

Crédits photos : Réseau de la FRAB AuRA

La FRAB AuRA est la Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes, elle fédère les associations départementales et inter-départementales Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, ARDAB, ADABio, Bio63, Bio15, Haute Loire Biologique et Allier Bio
Tél : 04 75 61 19 35 - Mail : contact@auvergnerhonealpes.bio - Web : www.aurabio.org
FRAB AuRA, INEED Rovaltain TGV - BP 11150 Alixan - 26958 Valence Cedex 09
ISSN 2426-1955

Avec le soutien de :



FRAB AuRA
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes



Infos nationales.....

Retards de paiement des aides bio Les agriculteurs bio attaquent l'état en justice

« Trop, c'est trop ! » C'est ainsi que Guillaume RIOU, président de la FNAB et polyculteur-éleveur bio dans les Deux Sèvres, justifie l'action lancée par la FNAB le 23 février dernier. Après avoir alerté les pouvoirs publics durant 3 ans sur les effets dévastateurs des retards délirants dans le versement des aides bio sur la santé financière des fermes, après avoir saisi le défenseur des droits fin octobre 2018 (saisine restée sans suite), la FNAB a décidé en dernier recours d'attaquer l'Etat, au côté de 3 producteurs dont Pierre CHAMPLIAUD, trésorier de l'ADA-Bio (voir article dans les pages départementales). Cette opération a eu un retentissement médiatique important, à la veille de l'inauguration du Salon International de l'Agriculture à Paris. Elle illustre le ras-le-bol d'agriculteurs qui font le choix de l'agriculture bio et prennent un engagement fort pour une alimentation de qualité vis-à-vis de la société et des pouvoirs publics. Ils attendent en retour que l'Etat honore sa part du contrat dans des délais raisonnables.

- ▶ Retrouver le communiqué de presse de la FNAB du 23/02/2019 sur : www.fnab.org (espace presse)
- ▶ Vous pouvez aussi signer (et faire signer) la pétition « 3 ans de retard, ça suffit ! » sur : <https://bioendanger.agirpourenvironnement.org/>

Et vous, quelle PAC voulez-vous ? Répartissez vous-même le budget de PAC (environ 114 € par citoyen européen) en fonction de vos priorités et contribuez aux orientations à venir sur : <https://www.votrepac.eu/fr>

Article rédigé par
Anne Haegelin, FRAB AuRA

Révision réglementaire Suite des négociations et de la mobilisation du réseau FNAB !

Depuis la validation du texte socle de la future réglementation bio, les négociations se poursuivent sur les « actes secondaires ». Pour le moment, seules les négociations sur les règles de production ont débuté, dans le cadre de « rounds de négociation » entre la Commission européenne qui propose un brouillon de texte, sur lequel les Etats membres réagissent.

La toute première version de texte proposée en janvier 2019 par la Commission était inacceptable, pénalisant notamment les élevages de volailles de petites tailles et en bâtiments mobiles. Cette proposition de texte a suscité une grosse mobilisation et une communication

véhémement de la FNAB, qui a réaffirmé sa position pour une réglementation bio exigeante et pour des élevages bio cohérents, répondant aux attentes sociétales. Cette communication a payé puisque les spécificités des élevages mobiles ont depuis été prises en compte. En revanche, des inquiétudes persistent sur la prise en compte du modèle « tout paille » en élevage porcin ou sur la définition du pâturage (mentions absentes de la 2^{ème} version du texte proposé par la Commission). Toutefois, comme toujours lors de ces négociations : « Tant que tout n'est pas acté, rien n'est acté ». La version définitive du texte (qui sera proposée au vote des Etats membres) est attendue pour la fin du 1^{er} semestre. D'ici là, le travail de la FNAB auprès des législateurs européens continue pour améliorer encore ce projet. La vigilance et la mobilisation de l'expertise du réseau bio resteront nécessaires jusqu'au bout.

Article rédigé par
Anne Haegelin, FRAB AuRA
avec l'appui de Fiona Marty (chargée des affaires européennes à la FNAB)



INFO +
Europe : Quelle PAC pour demain ?
Pour savoir quelle Politique Agricole et Alimentaire post-2020 est soutenue par la FNAB, retrouvez les positions défendues par le réseau des producteurs bio, dont la reconnaissance et le paiement des services

environnementaux de la bio, au côté de ses partenaires au sein du collectif « Pour une autre PAC » sur : <https://pouruneautrepack.eu/>



**AIDES A LA BIO :
3 ANS DE RETARD...
CA SUFFIT !!**

**JE SIGNE
LA PETITION**

Enseignement agricole Des défis de taille !

Confronté à une nouvelle baisse des effectifs fin 2018, l'enseignement agricole en Auvergne-Rhône-Alpes doit faire face à un défi de taille : revaloriser son image pour gagner en attractivité. Et parmi les leviers évoqués par l'Etat figure... l'AB ! Du plan Ambition Bio 2022 au Programme Enseigner à Produire Autrement, les indicateurs sont au beau fixe concernant la transition agricole de l'enseignement. Et il était temps, compte-tenu du besoin urgent sur le terrain de former une nouvelle génération d'acteurs de l'AB, de la parcelle à l'assiette.

Et dans les établissements ?

Malgré un intérêt croissant des apprenants et des enseignants pour l'AB, les défis restent nombreux de la classe à la direction pour travailler sur les préjugés, mobiliser les équipes pédagogiques et resserrer les liens avec les professionnels. Telle est l'une des conclusions des Journées « Enseigner l'AB en AuRA » en novembre 2018, à l'occasion desquelles plus de 60 enseignants et formateurs ont échangé témoignages, innovations pédagogiques mais aussi difficultés et craintes. Au cœur des enjeux évoqués, une nécessité

semble se dégager : celle de construire de véritables fils rouges pédagogiques "bio" au sein des programmes. « Mettre des touches bio par-ci par-là ne suffit pas » pour amorcer cette transition, l'AB doit devenir un projet d'établissement assumé et décloisonnant - de l'exploitation aux ateliers technologiques en passant par le restaurant. Et en guise de conclusion, une certitude : enseigner l'AB est possible et les exemples fleurissent.

Article rédigé par Agathe VASSY,
FRAB AuRA



Pour une journée mondiale de l'élevage paysan Une initiative soutenue par le réseau bio en AuRA

Initié par Paul Ariès (politiste), Frédéric Denhez (journaliste scientifique) et Jocelyne Porcher (sociologue), un appel pour défendre l'élevage paysan a été lancé le 20 février dernier.

A travers cet appel et une tribune (publiée sur le site du journal Le Monde), il propose une réponse politique au véganisme à partir d'un point de vue écologiste. Il s'agit de sortir d'une vision dogmatique « anti-viande », et de reconsidérer le rôle et la place de l'élevage, via des mesures concrètes en faveur de l'élevage de qualité, sur des fermes à taille humaine. Dans cette tribune, le débat est enfin posé dans des termes adéquates : « la vraie alternative n'est pas entre protéines animales et végétales mais entre production industrielle de viandes et de céréales d'un côté, et défense d'une agriculture paysanne et d'un élevage paysan d'un autre côté ».

Cette tribune a déjà reçu le soutien de plusieurs milliers de signataires grâce à de nombreux engagements collectifs, comme celui de la Confédération paysanne, de Slow Food International, de Biolait ou de Nature & Progrès (entre autres).

Se retrouvent dans cet appel les valeurs de l'agriculture biologique et l'engagement du réseau FNAB en faveur d'une « approche systémique des fermes et d'une agriculture globale dans laquelle l'Homme et l'Animal vivent en harmonie avec la Nature »[1] ; c'est pourquoi le réseau des producteurs bio en AuRA soutient cette initiative et que l'ADABio et la FRAB AuRA ont d'ores déjà signé cet appel.

- Retrouver cet appel en faveur de l'élevage paysan sur : <http://novegan.canalblog.com/>

productrices et producteurs bio du réseau FNAB », disponible sur www.fnab.org

Article rédigé par Anne Haegelin,
FRAB AuRA



Le réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France (FNAB) est animé par le souhait de voir à terme l'ensemble des surfaces agricoles passer en bio. Il s'agit d'une transition indispensable pour faire face aux défis environnementaux, sociaux et économiques.

Ainsi que le développement de la production et de la consommation bio-solidaire, l'agriculture biologique doit s'inscrire dans un projet de développement durable et solidaire.

Adoptée en 2016, la Charte des valeurs du réseau FNAB explicite cette démarche. Texte de référence pour notre réseau, notamment dans l'accompagnement des producteurs bio, c'est aussi un document que nous voulons fédérateur. Il a vocation à être partagé par toutes les associations citoyennes, associatives et sociales qui souhaitent contribuer dans le

[1] Extrait de la « Charte des valeurs des

Infos départementales.....

Les actus de l'ARDAB

Rhône et Loire

Soirée débat sur la filière laitière biologique

Réunir les producteurs des différentes laiteries impliquées sur le territoire, échanger avec leurs représentants ainsi que ceux des fromageries artisanales qui transforment du lait bio afin de co-construire une filière lait bio éthique et locale, voilà une des fonctions de l'ARDAB ! Le 15 novembre dernier, la soirée débat sur la filière laitière biologique a réuni près de 50 producteurs et représentants de laiteries et fromageries. Les discussions ont porté sur les filières lait bio en Allemagne, Autriche et Danemark, le prix du lait bio dans ces différents pays et en particulier la saisonnalité, l'augmentation de la consommation de lait et produits laitiers bio et les conversions en France et plus localement.

Marianne PHILIT, ARDAB

Vers une « BIO+ » ?

Les acteurs du développement agricole, et notamment les Chambres d'agriculture, proposent une offre de plus importante pour accompagner les agriculteurs bio. Nous pouvons nous en réjouir. Toutefois, cela implique pour notre association de redéfinir notre rôle et nos missions. Pour se faire, l'Ardab a organisé en ce début d'année 9 rencontres, dans la Loire et dans le Rhône, afin de prendre en compte les enjeux et besoins concrets des agriculteurs sur leurs exploitations. Ce travail a été présenté lors de l'Assemblée Générale le 12 mars dernier et a permis de dégager les orientations stratégiques que l'Ardab doit mettre en œuvre.

Raphaël JACQUIN, ARDAB

L'actu de Bio63

Puy de Dôme

Une dynamique collective toujours plus forte!

Echanger, partager des astuces, des expérimentations, des réussites mais aussi des échecs et progresser ensemble : voilà toute la philosophie du réseau et Bio 63 souhaite l'incarner à fond!

Dans ce sens et avec l'appui d'administrateurs motivés, l'accompagnement technique collectif a été fortement développé depuis plusieurs mois avec la création de plusieurs groupes:

Groupe grandes cultures: actif depuis plus de 15 ans en Limagne et structuré en 2017, il fédère 15 membres "officiels" et plus de 30 "curieux" bienvenus à chaque rencontre. Gestion des adventices, partage des données technico-économiques, réflexion sur de la mutualisation de l'achat de semence jusqu'à la vente du grain... autant de thèmes traités avec l'appui d'Elodie de Mondenard et de Romain Coulon qui a rejoint Bio 63 en décembre pour le remplacement congé maternité d'Elodie jusqu'à son retour en août prochain!

- ▶ Groupe bovin "prairies": initié fin 2018 sur le nord ouest du département, il regroupe une dizaine d'éleveurs laitiers ou allaitants. Qualité, quantité, évolutions en lien avec le changement climatique, la prairie sera le coeur des échanges pour 2019! Lancé par Elodie, ce groupe sera animé par Marie Redon en 2019.
- ▶ Groupe bovin méteils: également initié fin de 2018 sur le sud est du Puy de Dôme, il fédère une dizaine d'éleveurs laitiers ou allaitants. Choisir, semer, récolter, conserver, valoriser dans la ration... sont autant de thèmes qui seront travaillés par ce groupe accompagné par Marie et Romain.
- ▶ Des groupes Petits ruminants, Volailles, Porcs ont également initié par Elodie, Aurélie Crevel et Florence Cabanel, ce travail sera poursuivi par Marie en 2019 !

Tous les intéressés sont bienvenus dans ces groupes, pour cela, contacter l'animateur référent au 04 73 44 45 28.

Florence Cabanel, Bio 63



PRODUIRE BIO

Toutes les informations pratiques pour votre ferme sur
www.produire-bio.fr

.....Infos départementales

L'actu de Bio15

Cantal

Une co-présidence à Bio15

Bio 15 a tenu son assemblée générale à Thiézac, le 14 février. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Lors de cette assemblée, le conseil d'administration a proposé une modification des statuts concernant la gouvernance de l'association. L'assemblée a adopté, après quelques échanges et discussions, cette modification. Voici donc les changements : à partir de 2019, Bio 15 sera représenté par 2 co-président(e)s. Chaque co-président(e) est élu(e) pour 3 ans et son mandat de co-président(e) est non renouvelable. Cette co-présidence permettra de répartir les responsabilités. L'assemblée a également voté pour le renouvellement d'une partie du conseil d'administration. Cette année, ce sont 3 productrices qui ont fait leur entrée ! Le conseil d'administration de Bio 15 respecte donc la parité !

Une répartition des rôles des administrateurs a été effectuée afin de poursuivre le travail engagé sur l'animation des groupes de productions. Chaque administrateur est référent d'un groupe de production : bovins allaitants, bovins lait, productions végétales, vente directe, convivialité.

Lise FABRIES, Bio15

L'actu de Haute-Loire Bio

Une AG sous le soleil pour parler «eau et bio»

Plus de 120 producteurs bio, porteurs de projet et partenaires ont participé à l'Assemblée Générale d'Haute-Loire Biologique pour discuter « eau et bio ». Tous ont profité de l'exposition sur l'eau, réalisée par le SICALA. Ils ont également partagé leurs expériences sur la gestion quantitative de l'eau sur les fermes. L'adaptation des pratiques à la ressource disponible est un premier défi à relever pour lequel des solutions existent : choix de variétés résistantes à la sécheresse, optimisation des rotations, couverture des sols, l'aménagement des parcelles pour limiter l'effet séchant du vent... Sur ce point, les systèmes économes présentés peuvent être source d'inspiration : agroforesterie, agriculture de conservation, permaculture, maraîchage sans arrosage. Le second défi consiste à limiter le gaspillage de l'eau par une irrigation maîtrisée, le recyclage de l'eau de lavage, etc. Le stockage et le partage de l'eau ont également été pointés comme des défis à relever pour lesquels les ouvrages de stockage des surplus suscitent le débat. En parallèle, des initiatives intéressantes ont été identifiées pour gérer la qualité de la ressource en eau, parmi lesquelles la gestion des effluents par la couverture des fosses et des composts, le traitement des eaux de lavage, la réutilisation du lactosérum, etc.

Ces échanges se poursuivront par des formations organisées par Haute-Loire Biologique sur le sujet (Bio-électronique de Vincent par exemple). Ils nourriront également les réflexions régionales et nationales sur la gestion de l'eau sur les fermes bio et les territoires.

Marie Poisson, Haute-Loire Bio



Infos départementales.....

L'actu de Agribiodrôme Plus de biodiversité pour plus de résilience

Ce sont désormais plus de 4000 nichoirs autoconstruits par des productrices et producteurs bio drômois qui trônent dans les piquets et arbres de parcelles fruitières et de vignes sur le département. L'accompagnement d'Agribiodrôme vous permet de réduire par 5 le coût du nichoir et d'équiper plusieurs hectares sur un temps restreint.

Nichoirs à mésanges, à chiroptères ou rapaces se retrouvent donc aujourd'hui sur des parcelles d'abricotiers, pommiers, poiriers, cerisiers, kiwis, noyers, oliviers et vignes. Demain peut être en maraîchage, en plantes à parfum, aromatiques ou médicinales. Agribiodrôme suit le taux d'occupation des nichoirs chaque été, et les résultats sont très encourageants.

L'autonomie et l'équilibre du système sont des conditions de résilience, notamment face au changement climatique. Le nichoir n'est bien sûr pas une fin en soi. C'est bien une base de reconquête de la biodiversité, de l'équilibre écologique sur les parcelles, mais aussi un moyen de baisser la pression de certains ravageurs des cultures, et donc des traitements. Nichoirs, mares, haies, réservoirs à insectes sont autant d'aménagements à adapter à l'échelle d'une ferme.

Allons ensemble, dès demain ... appelez nous, pour un collectif d'exploitation comme pour démarche individuelle !

► **Contactez Brice le Maire**
04 75 25 99 75 - blemaire@agribiodrome.fr

Brice le Maire, Agribiodrôme

L'actu de Agri Bio Ardèche C'est le printemps pour les circuits courts d'Ardèche !

Avec le soleil et les travaux aux champs, viennent aussi éclore différentes productions à Agri Bio Ardèche mettant notamment en avant les circuits courts bio.

Tout d'abord, le guide bio a été édité en 20 000 exemplaires. Cet outil de promotion des producteurs en circuits courts n'avait pas été réalisé depuis fin 2015 ! Découvrez son nouveau format de carte dépliant, sur le modèle des GAB d'Auvergne.

160 producteurs bio en circuits courts y sont référencés, ainsi qu'une vingtaine de transformateurs et distributeurs. Chaque ferme y a son encart avec ses coordonnées, les produits vendus, et ses différents points de vente. Les marchés hebdomadaires où sont présents les producteurs ainsi que les AMAP et groupements d'achats tels que les Stolons y sont également listés. Ce répertoire n'est bien sûr pas exhaustif : il présente les producteurs bio en circuits courts qui ont souhaité y paraître. La diffusion de la Carte bio a débuté le 7 mars lors des Rencontres du Tourisme à Aubenas, et continuera auprès des producteurs, de nos partenaires, et lors de différents événements au cours de ces deux ou trois prochaines années.

Par ailleurs, les stolons continuent à se démultiplier avec une ouverture ce mois d'avril du Stolons de Rosières. Véritable outil de groupement d'achat en ligne, stolons.org est un projet issu du réseau FNAB pour les producteurs du réseau. Cette démarche concilie une maîtrise de la commercialisation pour les producteurs et un accès aux produits bio du territoire pour les consommateurs.

► **A télécharger sur :**
<http://www.auvergnerhonealpes.bio/qui-sommes-nous/agri-bio-ardeche>

Benoit FELTEN, Agri Bio Ardèche

**ALPES
CONTRÔLES**
Fondation

Pour la réalisation d'une œuvre d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement et à caractère scientifique et social.



**La Fondation Alpes Contrôles
aide les projets associatifs
en lien avec l'agriculture biologique**

fondation.alpes-contrôles.fr

Biodiversité- Pédagogies-Terroirs-Echange-Coopération-Création-Solidarité-Recherche

INVITATION JOURNÉE PRÉPARATIONS NATURELLES PEU PRÉOCCUPANTES

Mardi 07 mai
9h30 - 17h00

Salle des fêtes de
Valvignères

07400 Valvignères

INFOS PRATIQUES

- Repas partagé
- Prise en charge des frais de transports pour les paysan-ne-s.
- Prise en charge d'une indemnité à hauteur de 40 € pour les paysan-ne-s.

Les PNPP sont des alternatives naturelles aux pesticides. Leur reconnaissance est un combat historique. La Confédération paysanne, l'Aspro-PNPP et l'ITAB mènent conjointement un projet de recensement des pratiques d'utilisation des PNPP.

Dans le cadre de la mise en relation des utilisateur-ric-e-s et de toutes les personnes intéressées, nos organisations ont le plaisir de vous inviter à une rencontre d'échange.

**Inscriptions : Mathieu Poisson : confpays07@wanadoo.fr
ou Fleur Moïrot : fleur.ab07@aurabio.org**

PROGRAMME - 9h30 : Accueil des participant-e-s

MATIN

- Présentation du projet de recensement de pratiques et des travaux du GRAB
- Présentation du cadre réglementaire autour de l'utilisation des PNPP et temps d'échange

APRÈS-MIDI

- Visite de ferme chez Christophe Comte (viticulteur) autour de l'utilisation des préparations
- Échanges techniques sur l'utilisation des plantes

Journée organisée par :



Avec la participation de :



« Action financée dans le cadre du plan Ecophyto 2 »

.....Infos départementales

Les actus de l'ADABIO

Ain, Isère, Savoie, Haute Savoie

Forte implication dans le procès du retard de paiement des aides

Le procès engagé le 23/02/19 par notre réseau national, la FNAB, avec l'implication forte de notre trésorier Pierre CHAMPLAUD, éleveur bovin lait dans l'Ain.

Pierre fait partie des 3 agriculteurs qui ont lancé des recours administratifs concernant le retard de paiement de leurs aides bio. Après plusieurs années d'alertes sur la situation, puis la saisie du Défenseur des droits en octobre, les requérants demandent désormais le paiement immédiat des aides. Trois référés-provisions ont été déposés devant les tribunaux administratifs concernés. Cela permet au juge des référés sous 15 jours d'enjoindre l'État de payer sa créance dans les plus brefs délais. La suite de cette action très prochainement... sur nos réseaux sociaux, et dans notre newsletter.

- ▶ Signer la pétition sur : <http://www.auvergnerrhonealpes.bio/news/1247-signez-la-petition-2/>

Deux nouveaux collectifs « Ecophyto Groupe 30000 »

Du côté des maraîchers haut-savoyards, l'ADABio a fédéré un collectif de 11 maraîchers autour du maintien de la fertilité des sols, de la baisse de la pression liée aux adventices, maladies et ravageurs. L'objectif est aussi la recherche d'autonomie via la réduction des intrants. Diagnostics agroécologiques, recueil des pratiques, analyses de sols et formation sur la fertilité et l'évaluation des sols ont été réalisés. Par la suite, une formation pour identifier des pratiques liées aux différentes typologies de parcelles et des visites de fermes seront organisées.

- ▶ Contactez Céline VENOT pour en savoir plus : technique.pv7374@gmail.com

Sur les Savoie et sur l'Ain, c'est un groupe de polyculteurs-éleveurs (bio et conventionnels) qui est en train de se former afin de développer des pratiques alternatives visant la réduction importante des phytosanitaires (pour les conventionnels) et à optimiser le travail et la qualité des sols (pour les bio). L'objectif est de travailler sur la gestion des adventices (rumex en particulier), sur le désherbage mécanique, la gestion des rotations, la destruction des prairies et les méteils.

- ▶ Contactez Martin Perrot pour en savoir plus : martin.perrot@adabio.com

Aurélie HERPE, ADABIO

SPÉCIALISTE ACCRÉDITÉ POUR LA CERTIFICATION BIO




Certipaq Bio
nous certifions vos engagements

**UNE EXPERTISE AVÉRÉE
UN SERVICE DE PROXIMITÉ
LE RESPECT DE VOS SPÉCIFICITÉS**



Accréditation n° 5-0544
Certification de produits et services
Portée disponible sur www.cofrac.fr

DEVIS EN LIGNE
certipaqbio.com

Rendez-vous et formations

La saison des formations touche presque à sa fin, n'hésitez pas à faire part de vos attentes pour la prochaine saison à nos conseillers !

- > Autres cultures de diversification : sarrasin, quinoa.
14 mai, Vallée de la Drôme (26), *Alexia Garrido, Agribiodrôme*
- > La biodiversité végétale en prairie naturelle.
15 mai, Ardèche, *Agri Bio Ardèche*
- > La biodiversité végétale des prairies naturelles.
20 mai, Montage ardéchoise, *Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche*
- > Couverts estivaux : couverture et gestion de l'ambrosie.
25 mai, Plaine de Montélimar (26), *Alexia Garrido, Agribiodrôme*
- > Produire du tilleul bio : plantation, cueillette performante, taille en vert et séchage.
28 mai, Montvendre (26), *Julia Wright, Agribiodrôme*
- > Culture et valorisation des blés population.
4 juin et 5 juin, Vallée de la Drôme et Diois (26), *Samuel L'Orphelin, Agribiodrôme*
- > Maraichage bio sans travail du sol.
16 ou 23 septembre, Allier, *Mehdi Ait Abbas, FRAB AuRA*

Retrouver le programme détaillé des formations sur
www.aurabio.org
(Espace Agriculteurs > Formations)

Portrait d'agriculteur.....



Ferme du Flam'en Vert Peyrieu (01300), dans l'Ain

15 ha en agroécologie

- dont 6 ha en maraîchage diversifié,
- 1 ha en fruits (pêche et raisin de table)
- le reste sert aux rotations de culture et un peu de céréales (trois ans en engrais vert type luzerne puis culture pendant deux ans),
- une partie dédiée exclusivement à la protection de la biodiversité.

Cyril Blanc est environnementaliste, défenseur de la biodiversité. Avec son associé Jonathan Véricel, ils pratiquent l'agroécologie en bio au sein de leur exploitation : le GAEC des FLAM'en vert. Membres de l'ADABIO depuis 2012, ils expérimentent des pratiques agricoles standards et alternatives afin que leurs produits soient accessibles au plus grand nombre.

F.P. : Qu'est ce que vous produisez ? En quelle quantité ? Et comment vendez-vous votre production ?

C.B. : On produit principalement des légumes diversifiés, ce qui représente plus d'une quarantaine de légumes différents, et notre objectif est 100 % de vente directe. Nous faisons des essais de légumes un peu "exotiques" pour répondre à un questionnement que l'on a en ce moment : comment avoir une solution à l'impact du réchauffement climatique...? Certains légumes deviennent de plus en plus difficiles à cultiver, donc on essaie de nouvelles espèces comme la patate douce par exemple. Nous allons faire des essais cette année avec d'autres espèces végétales, pour voir si elles poussent et voir la pertinence d'une telle production. Nous sommes deux associés et nous avons deux ouvriers saisonniers chaque année. Pour vous donner un ordre d'idée, nous produisons environ 5 tonnes et demi de carottes et 15 tonnes de patates. Pour cela, on se mécanise au maximum en réfléchissant à ce que cette mécanisation puisse avoir le moins d'impact possible sur notre environnement. Cela nous facilite le travail et rend les cultures plus rentables.

On vend sur le marché le samedi matin, ce qui représente à peu près les 3/4 de notre vente. Le quart restant est divisé en 2, pour une vente à la ferme le jeudi soir

et les paniers d'une AMAP (70 paniers) qu'on livre à 20km. Sur une semaine, c'est plus de 500 familles (en équivalent paniers) qui s'approvisionnent chez nous.

F.P. : De combien de surface disposez-vous et comment est organisé votre exploitation ?

C.B. : Nous avons repris une exploitation de 25 hectares, mais maintenant il nous en reste plus que 15 hectares que l'on cultive en agroécologie. En effet, on a cédé 10 hectares à des jeunes pour s'installer. Notre surface agricole se répartit de la manière suivante: 1 hectare de fruitiers (pêcher et raisin de table), 6 hectares de maraîchage diversifié, et le reste de la superficie est occupée par des engrais vert, type luzerne, pour faire des rotations longues. Nous avons dédié un hectare et demi, séparé sur plusieurs parcelles, au maintien de la biodiversité. Sur celles-ci, on ne fait pas d'agriculture, l'objectif étant de créer des populations sources au niveau animal, végétal et insectes.

F.P. : Qu'est ce que l'agroécologie pour vous ?

C.B. : Pour nous l'agroécologie c'est l'ensemble des pratiques qui allient agriculture et environnement. On va donc jouer aussi bien sur l'agronomie avec diverses techniques d'améliorations du sol, mais aussi la prise en compte de l'environnement global. Pour ce

faire, on va créer des aménagements qui sont propices à la biodiversité. Pour nous, un agrosystème diversifié est un agrosystème plus résilient par rapport aux différents agresseurs, insectes, animaux et maladies, mais aussi les problèmes climatiques.

F.P. : Est ce que vous vous considérez comme des agriculteurs engagés ?

C.B. : On ne se considère pas comme des agriculteurs, mais comme des acteurs de la défense des milieux et de la biodiversité, donc des capacités de résilience de l'humanité face aux grands enjeux climatiques. On est issu du monde de l'environnement et on s'est engagé dans l'agriculture pour faire de l'environnement, c'est ça notre objectif. Le seul moyen d'avoir un impact sur celui-ci, c'est d'être agriculteur parce que l'on a une véritable action sur notre territoire grâce à nos pratiques.

F.P. : En tant qu'environnementaliste, votre objectif est-il de produire de la nourriture ?

C.B. : Oui, l'objectif c'est de montrer qu'en tant que passionné de la nature, d'une mouvance écolo et en même temps scientifique, on peut produire d'une manière rentable, en maintenant ou en recréant de la biodiversité pour les générations futures, tout en laissant la possibilité au plus grand nombre d'avoir accès à nos produits en pratiquant des prix raisonnables.

Propos recueillis par Fanny Peyrin,
FRAB AuRA

Engrais verts et auto-construction de matériel pour adapter ses pratiques au changement climatique

Suite de l'entretien avec Cyril Blanc, GAEC Flam'en Vert, Peyrieu (01300), dans l'Ain.

F.P. : Votre pratique de l'agroécologie vous amène à expérimenter de nouvelles pratiques. Quelles pratiques agricoles mettez-vous en place ?

C.B. : Nous sommes partisans d'avoir un maximum de pratiques différentes sur l'exploitation. En fonction des légumes nous n'avons pas les mêmes approches.

Le pilier dans tout ça, ce sont les engrais verts, tant pour l'agronomie que pour l'agriculture, nous cherchons donc à travailler nos sols le moins possible et si besoin, le moins profondément possible. On laisse cette tâche à nos engrais verts et la vie des sols. Les engrais verts sont tout simplement des couverts végétaux, de différentes espèces ou non, qui sont sélectionnés en fonction des différents objectifs de culture futures.

Nous essayons d'allier ces pratiques à une mécanisation spécifique tout en mettant en place des itinéraires techniques adaptés qui vont tendre vers nos objectifs. C'est à dire de répondre à cette problématique de réchauffement climatique qui a un fort impact sur le sol et l'environnement de chez nous. Depuis plusieurs années, pour essayer de s'adapter à ces changements, on pratique la plantation sous couvert. Nous implantons des légumes dans différents couverts végétaux, qui varient en fonction de l'année, de la période de semis et de ce que l'on va planter. On réfléchit quel couvert planter, pour quel légume et à quelle époque.

On pratique différents itinéraires techniques de destruction de couverts en fonction de l'époque et des légumes implantés.

D'abord on les couche avec un rouleau faca. Ce rouleau, auto-construit, possède des ailettes qui permettent en plus de coucher le couvert, de le

mâcher, sans le couper ou le broyer. Grâce à cette technique, si le couvert est à floraison, une fois roulé, il ne repoussera pas et servira de paillage, et ses racines auront structuré le sol. Ensuite, on arrive avec un strip-till (auto-construit). Cet outil permet de tracer un sillon dans un couvert végétal et donc facilite l'implantation des plants en motte à l'aide d'une planteuse.

de nos planches de cultures et ainsi réduire leurs effets néfastes sur celui-ci, tout en augmentant la quantité d'énergie solaire captée par nos légumes au mètre carré. En effet, pour les semis on a pour l'instant un itinéraire technique standard, c'est à dire travail du sol en surface et semis au semoir pneumatique, mais par contre on est passé de 3 rangs semés à 5 rangs pour la plupart des espèces.



On se sert parfois du broyeur à marteaux. En fonction de ce que l'on veut faire et de la durée des cultures, on est parfois obligé de biner, avec une bineuse mécanique tractée, du coup on préfère choisir le broyage qui facilitera le passage des outils par rapport au résidu de culture et augmentera l'efficacité du désherbage.

En automne, on choisit de bâcher tout l'hiver nos couverts pour une implantation printanière de nos cultures.

Pour diminuer les conséquences du réchauffement climatique sur nos sols, on a opté pour densifier nos cultures semées. Cela permet de diminuer la quantité de soleil qui touche le sol

Enfin cette année, nous mettons en place un protocole d'essais sur un peu plus d'un hectare en paillage permanent. Pour lancer ce protocole, on a fait un gros apport de compost (100 tonnes par hectare) sur cette surface et on a implanté différents couverts à l'automne. L'objectif étant de les broyer autour de mai/juin, et par la suite, de ne plus toucher le sol pour les prochaines implantations de cultures. Pour réaliser cette implantation, nous allons dérouler des bottes de paille de céréales ou de blache (paille des marais qui peut être des carex ou des phragmites) à l'aide d'une dérouleuse à paille. Par la suite, on va scier des sillons dans ce mulch avec une machine qui est en cours de construction et on va

Maraîchage.....

implanter nos plants avec la planteuse dans ces sillons. La planteuse aura l'avantage de rabattre la paille au pied des plants.



Et nous avons déjà mis en place, sous serre, des implantations de courgette dans du broyat d'arbre. Toutes ces techniques s'inspirent du maraîchage sur sols vivants (MSV).

F.P. : Quels pratiques standards utilisez-vous ?

C.B. : Pour les pratiques standards nous utilisons le binage, les faux semis, et depuis peu, si on a besoin de

travailler notre sol, un déchaumeur à disque type Rubin. Cet outil permet de travailler d'une manière très efficace notre sol, sur très peu de profondeur, tout en diminuant fortement nos passages d'outils. On a estimé que pour semer un engrais vert, parce qu'on a mis un semoir pneumatique de précision dessus, on passe une à deux fois l'outil sur une culture en place, alors que d'habitude, on aurait fait 6 à 7 passages, voir plus en fonction du climat.

F.P. : Comment faites-vous pour diminuer vos charges et augmenter vos volumes de production ?

C.B. : Pour diminuer nos charges on se mécanise, avec de la mécanisation adaptée et on anticipe. Nous avons un bon plan de culture pour nos rotations, ce qui permet sur certaines cultures de diminuer le temps de désherbage et donc de gagner en coût économique. Cela passe aussi par une densification des cultures. Par exemple, les crucifères, navets ou autres radis, sont protégés avec du fil bio (une protection mécanique), filet qui coûte très cher. En densifiant nos cultures, nous utilisons moins de fil bio. C'est un gain de temps et d'argent. Pour les semis plus denses sur un traitement de sol standard,

nous avons besoin de biner pour éviter l'enherbement. En passant moins de temps sur le tracteur, la consommation d'essence et l'usure du matériel sont moins importantes. On essaie de tendre vers le moins d'interventions possible et s'il y a intervention, on essaie qu'elle soit la plus efficace possible.

Pour les espèces cultivées, nous choisissons autant des variétés population que des variétés hybrides, ceci en fonction des exigences et des résistances aux maladies. Nous regardons surtout la qualité gustative et le rendu du produit final. Pour lutter contre les maladies sous serre sur la tomate, suite à de gros soucis dûs aux cultures de tabac avant notre installation, on est passé en tomates greffées. La production a quasiment doublé, tout en ayant une meilleure résistance aux maladies. Le choix de l'espèce est très important pour la qualité et la rentabilité de la production.

Propos recueillis par Fanny Peyrin,
FRAB AuRA



**ROULEAU FACÀ
AUTOCONSTRUIT**

Se mettre à la culture de racines

Vous cherchez à diversifier les cultures sur votre ferme ? Vous avez du temps l'hiver, vous êtes déjà équipé(e) pour des cultures sarclées et vous avez de la place dans votre bâtiment ? Pourquoi pas vous mettre à la culture de racines, les débouchés en herboristerie sont en croissance et plusieurs entreprises sont présentes en région Auvergne Rhône-Alpes.

Des plantes cultivées pour les racines ?

Elles sont nombreuses comme l'angélique, la valériane, la bardane, la chicorée, le pissenlit, l'échinacée, la réglisse, la livèche, la guimauve, le radis noir, l'artichaut... et même le chiendent ! Les cultures pour les racines sont des plantes à végétation plutôt luxuriante, les parties aériennes sont denses, vigoureuses et vivaces.

Se lancer dans la culture de racines, c'est un calendrier spécifique et un équipement particulier. En effet, la récolte se fait en début d'hiver : il faut un sol adéquat et de la main d'œuvre disponible sur cette période. L'équipement minimum se compose d'une lame souleveuse pour sortir la racine (descendre à au moins 30 cm), une laveuse à légumes et une coupeuse pour pré-découper avant séchage (séchage plus rapide). Cultiver des racines est intéressant en termes agronomique car il existe plusieurs familles de plantes, il est donc possible de faire des rotations de 3 à 4 ans de racines sur une parcelle. Il est préférable d'alterner les familles et les types de racines aussi : pivotante et fasciculée.

Il y a 2 types d'itinéraires techniques possibles. En plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) pérennes : la récolte de la racine se fait en 3 ou 4^{ème} année, ou en PPAM annuelles : la récolte de la racine se fait chaque année (cycle plus intensif). Le semi doit être fait le plus tôt possible au printemps pour que la plante ne monte pas en fleur, pour qu'elle optimise sa racine. Le récolte se fait à partir de novembre et jusqu'en février, cela dépend du sol et des conditions climatiques. Ce sont des plantes vigoureuses avec un feuillage important, ce sont des plantes de climat frais qui ont besoin d'irrigation pour un bon rendement en racines. Il faut pouvoir irriguer 3 à 4 fois à bonnes doses en saison : il faut qu'elle ait de l'eau mais qu'elle en manque aussi pour que la racine aille en profondeur dans le sol.

Il est important de noter que les racines ont besoin de potasse, 2 fois plus besoin de potasse que d'azote ou de phosphore ! C'est la potasse qui favorise le développement de la racine et évite que la racine éclate.

Ensuite, une fois la racine récoltée, il faut la laver (type laveuse à légumes), la faire égoutter 2 à 3 jours dans un endroit abrité mais aéré, puis la disposer en séchoir à air chaud pendant 5 à 7 jours à 40°C. Pensez au brassage dans le séchoir et au tri une fois séchée pour éliminer les parties mortes ou brunes.



Quelques indicateurs

- Rendement hectare : 1 tonne à 3 tonnes pour un prix d'achat moyen autour de 10 €/kg.
- Rapport de séchage d'une racine : 4 kg frais pour 1kg sec

Article rédigé suite à la formation du 7/02/19 « les PPAM racines : culture, récolte, nettoyage et séchage » organisée par Agribiodrôme et dispensée par Laetitia Bonin.

Article rédigé par Julia Wright, Agribiodrôme

Arboriculture.....

Utilisation des plantes attractives / répulsives en arboriculture

« Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales pour le verger : pourquoi ? comment ? »

Tel était le thème du 2ème « Café agro » qui a eu lieu à l'INRA Gotheron le 12 février 2019.

Les "Café agro" ont été lancés cet hiver par l'INRA dans le cadre du projet ALTO * en partenariat notamment avec Agri Bio Ardèche et Agribiodrôme, avec l'objectif de proposer des lieux d'échanges pour produire des fruits différemment, et repenser son agencement, ses pratiques... vers des systèmes moins spécialisés et plus autonomes. Pour chaque « Café agro » une thématique est définie avec l'éclairage des invités du jour, qui étaient sur les PPAM : Tarek Dardouri (Post-doc sur l'effet répulsif des plantes aromatiques, INRA) et Guillaume Frémondrière (Responsable de la station Sud-Est de l'Iteipmai).

Quel rôle peuvent avoir les plantes aromatiques en verger ?

Associer des plantes aromatiques avec des arbres fruitiers offre des services divers : attractif pour les auxiliaires et les pollinisateurs, répulsif pour certains ravageurs, production secondaire, gestion des adventices...

Comment ces plantes peuvent-elles attirer ou repousser certains insectes, et en particulier les pucerons ?

Les mécanismes de répulsion sont complexes et à plusieurs niveaux :

Tarek Dardouri a notamment étudié les effets des plantes sur le puceron, qui pour rechercher des habitats et de la nourriture se base sur des caractéristiques visuelles et olfactives. Les plantes aromatiques peuvent avoir un effet sur sa fécondité et son système nerveux par trois moyens

1) un effet 'dilution' via l'émission de composés organiques volatiles (COV) qui diluent ou masquent les volatiles émis par l'arbre fruitier qui est alors moins facilement détecté par ses ravageurs,

2) un mécanisme de répulsion direct, l'odeur des PPAM repoussent certains ravageurs et

3) un effet sur le comportement du ravageur (« je suis moins bien, j'ai des troubles de l'alimentation donc/ou je suis moins fécond »)

Par ailleurs, la présence de fleurs ou d'abri (arbustes pérennes) est favorable aux auxiliaires car cela crée des sources de nectar, pollen, et d'habitat.

Associer plantes aromatiques et arbres fruitiers dans un objectif de répulsion des ravageurs, c'est aussi considérer divers aspects :

- Guillaume Frémondrière de l'ITEPMAI précise que pour voir et avoir l'effet d'une plante il ne faut pas s'arrêter à l'espèce mais aller jusqu'à la variété. Par exemple il y a plus de 30 variétés de romarin avec des profils chromatographiques différents et donc des effets potentiels différents.
- Les œilletons d'Inde ne sont répulsifs vis-à-vis du puceron que lorsqu'ils sont en fleur... Les volatiles émis varient ainsi selon le stade phénologique de la plante.
- Tous les pucerons ne sont pas sensibles aux mêmes plantes !
- Les volatiles émis par les plantes aromatiques diffèrent d'une espèce à l'autre, mais également d'une variété à l'autre, avec des effets plus ou moins importants sur les différentes espèces de ravageurs.
- Certaines plantes émettent moins lorsqu'il y a une restriction d'irrigation... d'autres demandent d'être touchées ou agitées pour libérer des volatiles de manière importante... Les pratiques culturales ont également un effet sur les émissions de volatiles.
- Plusieurs stratégies possibles : cibler une période d'émission maximale en fonction de la biologie du ravageur, par ex. lors de l'arrivée du ravageur dans la parcelle, ou implanter un assortiment d'aromatiques pour assurer une émission de composés tout au long de la saison...
- L'émission des composés volatiles est importante à proximité immédiate des plantes émettrices. Mais des questions restent en suspens : Comment installer ces plantes autour des arbres ? Un couvert de faible hauteur peut-il émettre jusqu'en haut des arbres d'un verger ? Peut-on avoir un effet en implantant les plantes aromatiques en ceinture autour du verger ?
- Associer plantes aromatiques et arbres fruitiers demande de gérer une éventuelle concurrence pour l'arbre fruitier, ou d'utiliser cette association en verger trop poussant pour limiter la vigueur. A contrario, le pilotage des arbres fruitiers doit éviter de pénaliser les plantes aromatiques (sur-irrigation, risque de toxicité de certains traitements...). Enfin, la question de la mécanisation est à considérer.

Zoom sur les témoignages et les questionnements des agriculteurs et expérimentateurs présent !

« Nous avons planté de l'achillée millefeuille au pied des pommiers, dans une optique d'avoir un effet répulsif pucerons... ça n'a pas repoussé les pucerons mais on a constaté que l'hoplocampe est parti sur les autres parcelles, alors que pourtant la variété de pommes était très sensible à ce ravageur », lycée du Valentin, Bourg les Valence (26).

« J'ai remarqué que dans une parcelle de pommiers en cordons qui sont un peu à l'écart et où il y a de la sauge et de hysope il n'y a rien, aucun problème de ravageurs ou maladies »

« J'ai mis du Basilic variété pistou a petites feuilles au pied des pêchers sur des variétés où il y a du puceron ».

Les composés organiques volatils : quel niveau de volatilité va-t-on viser ? Est-ce que quand il pleut il y a un effet sur le dégagement des COV ?

Des premières pistes de réponses

« Le GRAB (Groupement de Recherche en Bio) a fait des essais avec des pots de tagètes accrochés dans les arbres. A priori les premiers résultats ne montraient pas d'effets sur les pucerons. Toutefois des producteurs de semences de tournesol constatent une grosse différence de rendement quand il y a des champs de lavandes à proximité. On peut donc imaginer un effet dans les 5 mètres. En serre, il avait été constaté qu'au-delà de 1,5 m l'effet diminuait. Cela reste à prouver évidemment et à corréliser avec la densité, l'espèce... »

Question des menthes : "C'est une plante très performante aussi. Par contre, il y a une vraie question à propos de la concurrence. On pourrait tout à fait imaginer sur des vergers trop poussants, de semer des menthes sur le rang et de les faucher ou juste de les couper un peu pour leur provoquer un stress ».

Arboriculteur et viticulteurs ayant déjà expérimenté du compagnonnage avec des PPAM, n'hésitez pas à vous manifester auprès de votre GAB pour étoffer nos connaissances à ce sujet.

Où trouver des PPAM en Drôme ?

L'EARL du tilleul à Chateaufort, Biotop à Menglon, Debot à Chateaufort sur Isère, et le Lycée terre d'horizon à Romans sur Isère.

Pour les autres secteurs contacter les autres conseillers des différents GAB (retrouvez tous les contacts au dos de la revue).

Article rédigé par Fleur Moiro Agri Bio Ardèche et Brice Lemaire Agribiodrôme

Le tableau synthétique

Tableau synthétique des effets de différentes plantes aromatiques sur différents ravageurs et auxiliaires, d'après les retours d'expérience des personnes présentes au café agro.

Nom espèce	Variété	Effet puceron	Effet Carpo	Effet hoplo-campe	Effet Nématodes	Effet Mouches	Effet insectes global	Effet Cam-pagnol	Attractif auxiliaires
Tagète		X	X		X pour Tagète nématocide				
Hysope							X		
Basilic	pistou	X	X						X
Romarin		X							
Thyms							X		
Menthe									
Achillée				X					
Alliums						X		X	
Sauge							X		
Cassis							X		
Sarriette							X		
Fenouil								X	
Euphorbe								X	
Lavandes							X		
Origan									
Basilic Géant									X

Voir aussi : <http://www.iteipmai.fr/nos-publications/en-acces-libre>

*projet ALTO : L'objectif du projet ALTO est de développer de nouveaux systèmes de production de fruits très bas intrants, voire sans pesticides, en proposant une démarche interdisciplinaire et multi-acteurs générique, et en s'appuyant sur trois dispositifs expérimentaux visant à reconcevoir l'espace de production de fruits et son pilotage.

Colloque national FNAB : « Quels plants pour la viticulture biologique ? »

Colloque national FNAB : « Quels plants pour la viticulture biologique ? ». Le 9 janvier 2019 s'est tenu à Paris, un colloque, initié par la FNAB qui a regroupé une centaine de participant.es : vigneron.nes bio, pépiniéristes, et administrations (INAO, DGAL, FranceAgriMer, IFV). La journée s'est déroulée en différents temps forts avec des communications en plénière et des sous- groupes de travail. Arnaud FURET, conseiller technique viticulture à l'ADABio y a participé et vous en propose une brève restitution.

Pourquoi ce colloque ?

« Pourquoi ce colloque, à l'initiative de la FNAB et de sa commission Viticulture ? Actuellement lorsqu'un vigneron veut planter de nouveaux pieds, il fait appel à un pépiniériste qui lui fournit des plants issus de la filière « conventionnelle » car il n'existe pas réglementairement de plants certifiés bio sur le marché français. La réglementation évolue et à l'horizon 2035, ce principe dérogatoire ne sera plus possible. Tous les plants utilisés en viticulture biologique devront être certifiés bio. » telle est l'introduction apportée par Sylvie DULONG, vigneronne dans le Bordelais et Secrétaire Nationale de la FNAB pour la Viticulture.



Introduction colloque sylvie dulong

Par le passé, divers travaux avaient été entamés par la FNIVAB et Nature & Progrès notamment mais qui se sont soldés par des échecs car quasi exclusivement portés par les vigneron.s. Un des points forts de cette journée qui a été sous l'égide de l'échange et de la co-construction est d'avoir réussi à mettre autour de la table tous les métiers et les instances concernés par le sujet. Au-delà du côté réglementaire et technique afférent, une autre question était sous-jacente dans ce colloque. Le message était porté par Jacques CARROGET, vigneron dans le Muscadet et Secrétaire National de la FNAB pour la Viticulture. « Ce colloque doit nous permettre de

montrer qu'il est nécessaire de partir sur de bonnes bases : les plants doivent produire longtemps un raisin de qualité. Il faut en effet rappeler que l'économie de notre filière est basée avant tout sur la production : c'est le raisin qui fait l'économie de la filière viticole en France. Ce qui compte c'est donc d'avoir un bon vignoble avec des productions qualitatives et quantitatives correspondant aux désirs du vigneron. Osons durant cette journée nous questionner sur le vieillissement prématuré du vignoble. Osons remettre en cause les dogmes des années 70 qui sont à la base du travail d'aujourd'hui. Osons des pratiques innovantes, pour construire une filière d'excellence bio, dans laquelle nous nous responsabiliserons toutes et tous. Soyons constructifs et allons dans le sens d'une amélioration des plants de vigne dans une pratique bio »

Suite à cette introduction, Guy KASTLER a présenté une vision de la dégénérescence du vivant, sur laquelle il avait travaillé dans les années 90. Elle pourrait servir de base de réflexion autour de la création de plants de qualité, durables, et comme le suggérait Jacques autour de la remise

en question de certains principes de production actuels hérité d'une vision du passé plus productiviste.

« 2035, ce n'est pas demain, certes, mais c'est après demain ». Guy Bossard appelle à une mutualisation des connaissances et des projets de chacun dès maintenant et à ce que les discussions de cette première journée soient prolongées ultérieurement. Il reprend à son compte les propos du directeur général de l'IFV, arguant que les axes de recherche, depuis plusieurs décennies, ont été orientés quasiment à 100% vers la lutte chimique, au lieu de partager les ressources humaines et financières vers des alternatives, plus douces et environnementales, davantage compatibles avec le cahier des charges bio.

La principale problématique, réglementaire et technique, de cette filière plants de vigne bio est la gestion de la Flavescence Dorée, maladie de quarantaine avec lutte obligatoire.



Guy Kastler (micro) et Guy Bossard



Les tables rondes, groupes de travail

Les participants se sont ensuite divisés en 3 groupes de travail, animés par des conseillers et animateurs du réseau FNAB :

- Quelle définition d'un plant de vigne bio ?
- Quelle réglementation bio spécifique aux plants de vigne (échéance 2035), compatible avec les normes techniques et sanitaires en vigueur ?
- Comment structurer et faciliter l'émergence d'un marché de plants bio ?

Les échanges techniques étaient plus concentrés sur les deux premières tables rondes avec parfois des argumentaires, ou du moins des réflexions qui se sont fait échos tant la problématique réglementaire liée à la gestion de la flavescence dorée est au cœur du problème.

Ces débats studieux et constructifs ont fait ressortir différents points.

Il y a nécessité de distinguer deux points : la création de plants de vignes répondant au cahier des charges AB, produits sans produits chimiques de synthèses et la demande des vignerons bio en terme de qualité de plants, qui concerne les débats autour de la sélection (massale, multiclonale), le type de greffe, les choix et modes de productions de porte-greffes. Il semble important que les vignerons redeviennent acteur de leur sélection. Ensuite, il faut que s'instaure une relation de confiance entre le monde viticole et le monde de la pépinière afin de pouvoir travailler au mieux et obtenir le meilleur résultat. Il conviendrait de relocaliser la production de porte-greffes.

A également été soulevé la possibilité de bénéficier d'aides à la plantation pour les sélections massales au même titre que les sélections clonales.

Développer les axes de recherches, fondamentales, appliquées mais aussi et surtout paysannes, afin de faire avancer plus rapidement cette filière et surtout approfondir les connaissances et techniques en ce qui concerne la Flavescence Dorée en vignoble biologique. D'un point de vue technique, au-delà de la Flavescence, il y a aussi les modalités d'application de cuivre qui vont être à creuser, car les pépinières, du fait de la densité de plantation, sont bien plus sensibles au mildiou.

Il faut que les surfaces bio (autres que les vignes) se développent afin que les pépiniéristes trouvent les surfaces où mettre leurs jeunes plants en productions

et gérer les rotations avec des producteurs bio.

Une gestion différenciée des règles de production en pépinière commerciale et pépinières privée, ou « fermière » serait souhaitable.

D'un point de vue réglementaire bio, il conviendra de voir comment les pépinières pourront être mixtes avec de la production de plants conventionnel et des plants bio.

Bilan

Après les restitutions en plénières et des compléments de débats, Jacques CARROGET et Sylvie DULONG ont clôturé ce colloque en insistant sur l'importance des échanges et partage entre les différents acteurs de la filière : professionnels et institution ainsi qu'une co-construction d'un projet, d'une filière qui doit démarrer dès aujourd'hui car « 2035 c'est demain ! Il faut se préparer à cette échéance. » précise Jacques CARROGET. « La commission viticulture de la Fnab va travailler à une feuille de route. Les gens qui sont intéressés, sont invités à se manifester auprès de la Fnab pour être impliqués dans cette réflexion qui devra être collective », rappelle Sylvie DULONG (FNAB).

N.B. des actes complets seront disponibles auprès de la FNAB.

Article rédigé par Arnaud FURET, ADABio avec l'appui d'Emmanuelle CHOLLET, CAB Pays de la Loire

Crédit Photo : Franck PUAUX



Bioviandes : un projet sur la filière viande bio à l'échelle du Massif Central

Depuis fin 2017, sur la grande région du Massif Central, englobant l'Auvergne, une partie de la Bourgogne-Franche-Comté, de la Nouvelle Aquitaine et de l'Occitanie, un dispositif d'étude de la filière viande biologique est en route : le projet "Bioviandes". A l'initiative de ce projet, nous retrouvons le Pôle Agriculture Biologique Massif Central. Cette association regroupe plusieurs structures (dont Bio 63, Haute-Loire Bio, ARDAB) travaillant sur l'étude des systèmes biologiques sur le territoire, dans le but de récolter et diffuser des données et ainsi de soutenir le développement de l'agriculture biologique. L'un de ses axes de travail se concentre donc sur la filière allaitante AB (bovin et ovin). En effet, le constat actuel est que **la viande biologique est un produit recherché et que la grande région est une terre d'élevage avec de plus en plus de troupeaux biologiques. L'offre est importante sur le territoire mais ne correspond pas toujours à la demande.** En effet, beaucoup d'élevages produisent des animaux maigres (broutards) qui ne sont pas valorisés dans la filière biologique, cela représente 30% des exploitations allaitantes bio selon le Pôle AB Massif Central. Ces derniers partent donc par les voies conventionnelles et ne permettent pas aux éleveurs d'être rémunérés sur la base de prix bio. Ce système n'est donc pas optimal, il se base sur les principes du cahier des charges AB, plus contraignants qu'en élevage conventionnel, sans avoir en retour la valorisation attendue et justifiée. **L'engraissement est donc une des clés de réussite pour les systèmes biologiques, afin de proposer des animaux finis, demandés par les opérateurs de l'aval.**

Mais comment engraisser efficacement dans notre grande région, sans devoir se fournir largement en aliments extérieurs, à des coûts élevés en AB ? Le projet se base sur ce constat : la ressource principale dont les éleveurs

disposent est l'herbe. L'objectif est donc d'étudier les systèmes herbagers sur le Massif Central afin de les comprendre, les analyser et savoir si ceux-ci peuvent être reproductibles. En parallèle, le projet Bioviandes cherche également à étudier les possibilités de nouveaux débouchés en viande bio. Le but est de mieux structurer les filières au niveau de l'aval (collecte, abattage, transformation, commercialisation) sur la zone pour permettre à l'amont d'écouler plus facilement et au bon prix sa production.

Afin de répondre à ces enjeux, plusieurs structures du monde agricole se sont réunies pour travailler ensemble sur ces questions. Nous retrouvons par exemple, la FRAB Auvergne-Rhône-Alpes et les GAB du territoire (Bio 63, Haute-Loire Bio, ARDAB), mais aussi d'autres groupements régionaux ou départementaux, le réseau Coop de France, les chambres d'agriculture, l'IDELE (institut de l'élevage), l'ITAB (institut technique de l'AB), l'INRA, le Cluster Bio ... Les missions sur 2017/2020 se décomposent en 4 axes de travail :

- 1- Renforcer l'approche collective à l'échelle du Massif Central
 - 2- **Contribuer à lever les freins techniques et économiques pour la production de bovins et ovins biologiques engraisés valorisant au maximum les ressources fourragères à base d'herbe.**
 - 3- **Travailler au développement des débouchés pour la viande biologique à l'herbe du Massif Central.**
 - 4- Pilotage et Communication.
- Ces axes permettent de traiter toutes les questions initialement posées. Chaque structure participe donc à l'un ou plusieurs de ces axes, selon ses compétences.

Fin 2018, plusieurs enquêtes auprès d'éleveurs bio ont été réalisées, notamment par Bio 63, l'ARDAB, Haute-Loire Bio, et d'autres organismes (GAB et Chambres départementales).

L'objectif était de rencontrer des éleveurs de bovins et ovins finissant leurs animaux, en engraisant au maximum à l'herbe. Le critère finition 100% à l'herbe a parfois été complexe à trouver, certains éleveurs ne pouvant pas finir leurs animaux seulement par ce biais et intégrant donc un peu de concentrés dans la ration. Les choix se sont faits sur des exploitations valorisant le plus possible les ressources fourragères lors de la finition. L'enquête, assez large tout en restant cadrée, abordait les points suivants : les surfaces, le troupeau, la fertilisation, l'alimentation en finition, les débouchés de vente, les pratiques environnementales de l'éleveur, ... En parallèle, la comptabilité de l'exploitation était récupérée afin de pouvoir calculer et analyser le coût de production du système d'élevage. Les résultats seront développés au cours du 1^{er} semestre 2019.

Les 1^{ers} résultats : ce qui peut ressortir, à première vue, de ces enquêtes, ce sont les différences qu'il peut y avoir selon les zones de production concernant les possibilités d'engraissement à l'herbe. **Certains élevages auvergnats avec des surfaces herbagères importantes le pratiquent aisément, tandis que sur d'autres secteurs géographiques il est parfois difficile d'engraisser exclusivement à l'herbe.** Cela en tenant compte par exemple des ressources herbagères disponibles sur le territoire concerné, des problèmes qui peuvent se poser (ex : le parasitisme chez les ovins) et des attendus de finition. Selon un éleveur autiligérien enquêté «l'objectif est de créer de la valeur ajoutée tout en s'intégrant au mieux à son milieu». C'est-à-dire valoriser au mieux l'engraissement à l'herbe, en ayant conscience de son système, de l'environnement dans lequel il fonctionne, et des attentes de production.

Article rédigé par Cloé Montcher,
Haute-Loire Bio,
à partir du pôle AB MC.

Réussir le désherbage mécanique de son maïs

S'il est essentiel de rappeler que la maîtrise des adventices se réfléchit en premier lieu à l'échelle de la rotation, du travail du sol et des pratiques culturales, la réussite de la culture du maïs passe aussi par une bonne gestion des opérations de désherbage mécanique. Nous vous proposons de nous attarder dans cet article sur les différentes interventions possibles pour limiter l'impact de l'enherbement sur cette culture.

L'efficacité des opérations de désherbage mécanique passe tout d'abord par une bonne préparation du sol. Les interventions seront optimisées par un lit de semence fin, nivelé, rappuyé et avec un minimum de résidus végétaux en surface.

L'importance de bien maîtriser l'herbe dès le départ

Il est essentiel de maîtriser les adventices le plus tôt possible notamment sur le rang, et donc de privilégier les outils de désherbage « en plein » au démarrage. Le passage en plein intervient en général jusqu'au stade 4-5 feuilles de la culture. Plusieurs matériels peuvent être utilisés :

- La herse étrille peut intervenir en pré-levée ou à partir du stade 2 feuilles du maïs. Elle agit sur les adventices grâce à la vibration de ses dents qui met en surface les herbes au stade filament ou jeune, sans arracher la culture en place. Pour un stade plus avancé des adventices (supérieur à 4 feuilles), l'outil sera moins efficace. Notez qu'une meilleure efficacité est obtenu en mettant la priorité sur l'agressivité plutôt que sur la vitesse.
- Le second outil couramment utilisé est la houe rotative. Elle fonctionne avec des dents incurvées en forme de cuillère, sans réglage. La machine travaille à 2-3 cm de profondeur à grande vitesse : 14 à 18 km/h selon les marques et le poids de l'outil. La houe doit intervenir tôt, au stade filaments ou cotylédons des adventices. En bonnes conditions, l'efficacité est de plus de 95%. Mais celle-ci chute fortement sur des stades plus avancés (65% à 2 feuilles, 35% à 4 feuilles). En semis profond de maïs, il est possible d'intervenir au stade maïs pointant ou allumette.
- Le passage en plein peut aussi se faire avec une bineuse équipée de doigts Kress, mais avec un débit de chantier bien plus important qu'avec la houe ou la herse.

Nicolas Zimerli, céréalier bio à Thil (01), confirme la

nécessité de ces passages précoces : « J'essaye toujours de passer la herse étrille le plus tôt possible. Ayant attendu le 10 mai pour semer mes maïs en 2018, je n'avais pas hésité à mettre les graines à 5 cm de profondeur. J'ai ainsi pu réaliser un passage de herse étrille en pré-levée 4-5 jours après le semis, en grattant le sol sur 2 cm environ sans casser les germes du maïs. Cette intervention donne une première longueur d'avance au maïs sur les adventices ». Ce passage à l'aveugle s'effectue en général à vitesse élevée. « Puis j'ai réalisé un second passage de herse



Photo 1 : une préparation de sol trop grossière pénalise fortement la mise en œuvre des désherbages mécaniques

étrille au stade 3-4 feuilles du maïs à vitesse réduite, environ 3 km/h. Les graminées étaient au stade 2 feuilles dans les parties argileuses et déjà au stade début tallage dans les limons. J'ai utilisé un réglage d'agressivité intermédiaire qui m'a permis de ne pas casser les maïs tout en étant relativement efficace sur les adventices ».

Nicolas Blachot, polyculteur à Vourey (38) en AB depuis 1999, témoigne sur l'intérêt de disposer à la fois d'une houe rotative et d'une herse étrille pour le démarrage de la culture

« Le semis de mes 20 ha de maïs s'échelonne à partir de mi-mai. Je n'ai jamais réalisé de passage en pré-levée. Le maïs est semé à 2,5 cm maximum car j'ai peur de la battance. Je réalise en moyenne 2 passages de herse étrille ou houe rotative, à partir du stade 3 feuilles. Avant ce stade, un maïs qui serait recouvert de terre ne survivrait pas. J'attends des sols ressuyés et l'annonce d'un créneau météo de 2 jours de beau temps suite à l'intervention. Généralement, je privilégie la herse étrille. Toutefois au premier passage, je choisis l'usage de la houe rotative lorsque le sol est battant. Il peut y avoir un passage successif de houe rotative et de herse étrille si nécessaire. Ainsi disposer d'une houe rotative de 3m me suffit compte tenu de la vitesse de passage rapide : 14 km/h. Ma herse étrille de marque Einbock dispose d'un réglage hydraulique. Un point fort de ce matériel est l'équipement d'écrous avec caoutchouc pour la fixation des dents, qui la rend résistante. Il faut noter que la herse nécessite plus de réglages, notamment le compromis entre agressivité des

Grandes cultures.....



Passage de houe rotative au stade 3 feuilles du maïs

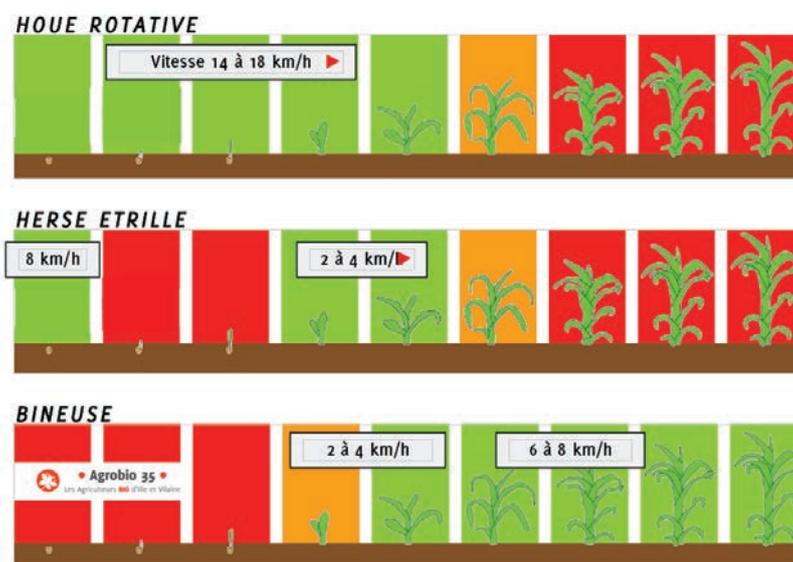
dents et vitesse. C'est pourquoi, je vérifie régulièrement l'efficacité de mon travail en descendant du tracteur. »

La bineuse pour gérer l'inter-rang

« En général deux binages suivent ces passages en plein, le second étant associé au buttage de la culture » poursuit Nicolas Blachot. « J'utilise les protège-plants pour mon premier passage. Ils sont relevés au second. Je ne les ai jamais enlevés, même si je vérifie qu'ils n'abîment pas trop la culture. Pour moi, ce sont les binages qui sont les plus contraignants car fatigants. Aujourd'hui avec 40 ha de cultures de printemps, je réfléchis à investir dans un système de guidage ou pourquoi pas à une bineuse frontale ».

A ce sujet Nicolas Zimerli est catégorique : « Pour rien au monde je ne binerais avec une bineuse arrière sans guidage caméra ! J'ai fait le choix d'une bineuse frontale car son coût d'achat est moins élevé qu'un système de guidage. Je passe en général 2 à 3 fois à partir du stade 4-5 feuilles du maïs en augmentant progressivement la vitesse pour ramener de la terre sur le rang. Je suis satisfait du travail fourni, même si je reconnais que l'attelage frontal requiert davantage d'attention et génère une plus grosse fatigue en fin de journée ! ».

Article rédigé par Catherine VENINEAUX et David STEPHANY, ADABio.



STADES DE PASSAGE DES DIFFERENTS OUTILS SUR MAÏS - Source : Agrobio35

Les conditions d'intervention

- ▶ Conditions sèches et sol bien ressuyé
- ▶ Passage aux heures les plus chaudes de la journée, idéalement entre 11h et 17h pour avoir le soleil en position haute dans le ciel, sans rosée
- ▶ Intervenir l'après-midi, les maïs sont moins cassants que le matin
- ▶ Au moins 2 jours de temps sec après l'intervention
- ▶ Changer le sens de travail à chaque intervention pour avoir des angles d'attaque différents sur les adventices

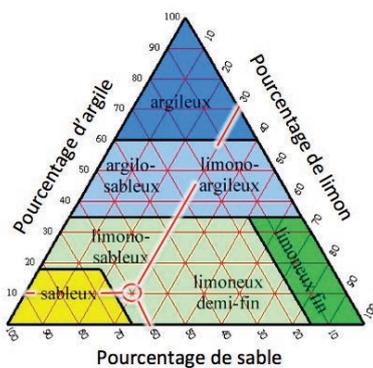
Les analyses de sol : savoir les interpréter

Retour d'expérience d'une formation sur l'interprétation des analyses de sols organisée par Bio63, le 15 Janvier 2019 avec l'expertise de Thibaut DEPLANCHE (Célesta Lab.)

Que me disent mes analyses de sols ? Comment s'approprier les résultats théoriques ? Quels produits organiques épandre sur mes parcelles et à quel moment ? Autant de questions souvent difficiles à répondre... Le 15 janvier dernier se déroulait une formation sur les analyses de sols pour que les agriculteurs renforcent leur autonomie dans l'interprétation de celles-ci afin de s'approprier les résultats et de pouvoir adapter leurs pratiques.

L'analyse physico chimique

Une analyse de sol c'est d'abord une analyse physico-chimique. La texture du sol est dépendante des éléments minéraux présents et est la résultante de la dégradation de la roche mère en dessous. Grâce à cette analyse en proportion des éléments (limons, argiles, sables), on peut situer son sol sur le triangle des textures et connaître les propriétés physiques de ces derniers.



Il est important de préciser que la texture évolue à des temps géologiques et que l'impact de l'agriculteur est très faible dans cette mesure. Comme on dit « on fait avec ce qu'on a ». Ce sont donc les pratiques qu'il faut faire évoluer en fonction du type de sol et non l'inverse !

La texture quant à elle peut évoluer beaucoup plus rapidement grâce ou à cause du travail du sol. Un passage de tracteur avec la mauvaise pression des pneus, ou encore sur une terre pas assez ressuyée, peut provoquer des tassements et ainsi pénaliser le fonctionnement du sol. En effet la présence d'oxygène est indispensable pour les bactéries et champignons qui dégradent la matière organique.

Une bonne structure de sol, un équilibre entre éléments minéraux et organiques permet la création des complexes argilo humique dans le sol. Ces complexes se forment par des liaisons à l'échelle moléculaire et permettent de favoriser la rétention en eau, la disponibilité des éléments et sa non-lixiviation. En résumé, la création de ses complexes dans le sol



permet de tamponner la nature du sol imposée par les éléments minéraux et d'utiliser la matière organique comme un allié pour optimiser ses cultures.

Remarque : Toutes ces analyses se font sur la terre de l'échantillon et non sur les pierres. Les pierres issues d'un échantillon de terre qui arrive au labo sont triées avant de procéder aux analyses. Par conséquent, plus il y a de pierres plus votre proportion de terre est faible et plus les analyses sont à relativiser.

Caractérisation de la matière organique

UNE PARTIE MOINS CLASSIQUE DE L'ANALYSE DE SOL = la caractérisation de la matière organique (MO).

La MO totale regroupe toutes les différentes formes de MO qui existent dans le sol. Elle est la résultante de la nature du sol, les pratiques de l'agriculteur, les apports réalisés... A savoir qu'une MO totale de 4,5%

correspond à 105 tonnes par hectare sur une profondeur de 20 cm.

Les MO libres sont les plus facilement consommées par la vie du sol. Elles correspondent au stock à moyen terme. Elles apportent de l'énergie à la vie du sol pour l'activité de minéralisation des bactéries. Les MO libres doivent être en quantité suffisante pour assurer une multiplication et une activité intense des organismes du sol.

La MO liée est la plus stable dans le temps. Elle correspond à ce que l'on peut appeler HUMUS. Quand ces matières sont minéralisées par la vie du sol, elles apportent des éléments nutritifs pour les cultures. C'est donc le réservoir du sol. De plus, c'est ce type de MO qui se fixe aux éléments minéraux pour la création du complexe argilo-humique.

La biomasse microbienne est la matière organique vivante dans le sol. Les bactéries, les champignons et toutes les « petites bêtes » que l'on peut voir à l'oeil nu (et d'autres invisibles à l'oeil nu). La biomasse microbienne est constituée de nombreux éléments nutritifs qui se libèrent au fur et à mesure du renouvellement de cette biomasse dans le sol. Elle participe également à de nombreuses propriétés agronomiques (porosité, rétention...).

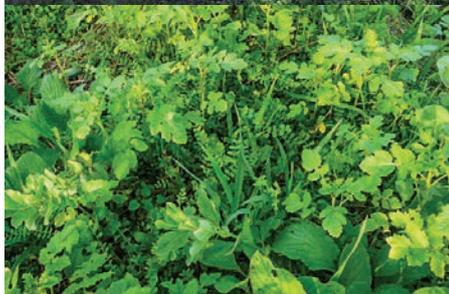
Ce bilan de MO de la parcelle permet de déterminer l'activité microbienne du sol qui aboutit, quand tout se passe bien, à la fertilisation des cultures.

Grandes cultures.....

Les différents types de produits et comment choisir ?

Les engrais organiques sont très diversifiés que ce soit par leur forme : fumier, compost, engrais vert, bois raméal fragmenté (BRF), poudre de viande, d'os ou de plume pour les granulés et bien plus encore ; ou de par leur composition (pourcentage de paille, litière sur sciure, paille ou copeaux, types d'élevage...). La liste est très longue et peut poser des soucis quand il faut choisir.

Nous avons vu comment faire le « bilan » de l'activité biologique du sol, il est donc important de corrélérer les besoins du sol avec l'effet que



va apporter l'engrais. Et pour ça, malheureusement le « nom » du produit ne suffit pas.

Le rapport C/N : Il permet de comprendre la proportion de carbone par rapport à l'azote dans le produit. Plus ce rapport est bas et plus le produit est chargé en azote ; plus le rapport est haut plus la proportion de carbone est importante. Un C/N élevé va induire une consommation d'azote du sol pour dégrader les celluloses = la valeur fertilisante du produit sera donc minime à court terme. A l'inverse, un rapport C/N très bas (engrais vert de féverole par exemple) va enrichir le milieu en azote et apporte une valeur fertilisante rapide (cas des fientes par exemple).

Aucun produit n'est mieux qu'un autre. Si l'objectif sur un blé meunier est de monter en protéines, il ne sera pas favorable de mettre un produit avec un rapport C/N élevé au mois d'avril. En effet la faim d'azote créée par le produit va pénaliser le blé. Par contre, si ce même produit est mis à l'automne à la destruction d'un engrais vert, la problématique n'existera donc pas.

L'indice de stabilité de la matière organique : ISMO

L'ISMO permet d'appréhender la proportion de la matière organique du produit qui se « transformera » soit en MO liée résistante à la dégradation (humus) soit en MO libre facilement minéralisable et qui alimentera les cultures.

Pour un ISMO de 50%, cela veut dire que la moitié du produit se stockera sous forme d'humus et l'autre moitié aura un effet fertilisant selon l'activité biologique et les conditions climatiques bien sûr !

Si nous reprenons notre blé d'hiver, l'objectif d'un apport au printemps sera de trouver un produit avec un C/N bas et un ISMO faible pour conserver le

plus de valeurs fertilisantes possible. A l'inverse, pour un épandage d'hiver il faudra privilégier un ISMO élevé pour éviter le lessivage de l'azote pendant l'hiver. En revanche, si vous avez une analyse de sol qui vous montre une MO bloquée qui n'évolue pas bien dans le temps, il faudra bien sûr éviter des produits à fort ISMO qui n'arrangeront pas la situation.

En conclusion, il n'y a aucune recette magique. L'engrais parfait avec la période adéquate pour l'épandre n'existe pas. Il faut raisonner en fonction de la culture en place, des caractéristiques de l'engrais ou effluent dont vous disposez ou encore de ce que les analyses de sol peuvent vous dire à moyen ou long terme.

Cette formation a permis de donner les clefs de compréhension du fonctionnement du sol et aussi de mieux caractériser les sources de MO que peuvent apporter les agriculteurs. Cette connaissance des indicateurs comme l'ISMO ou le rapport C/N est primordiale pour mener cette réflexion.

Dans tous les cas une analyse de sol régulière permet d'appréhender des choses invisibles à l'œil nu et de faire un bilan organique de sa parcelle. Elle permet de se remettre en question, de voir les impacts des pratiques sur le bilan organique et comment on peut y remédier. L'objectif d'une analyse de sol en bio n'est pas « d'acheter » les éléments minéraux manquants mais de comprendre comment l'activité microbienne du sol peut nous aider dans cette quête. Non, le sol n'est pas qu'un support et le comprendre est essentiel pour produire sans engrais de synthèse.

Article rédigé par Romain Coulon,
Bio63



La qualité toxicologique de la cire en apiculture : que s'est-il passé depuis 2016 ?

La journée technique sur la qualité toxicologique de la cire organisée par Agribiodrôme et l'ADA AURA le 6 décembre 2018 a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Apiculteurs, ciriers et distributeurs ont pu faire le point sur les avancées en matière de réglementation, la prise en compte de la problématique en agriculture biologique, la santé des colonies, les bonnes pratiques et les techniques alternatives.

L'enquête administrative sur la filière cire

Suite aux remontées du terrain et à la journée technique organisée en 2016, la Brigade Nationale des Enquêtes Vétérinaires et Phytosanitaires (DGAI) a mené une enquête administrative sur la filière cire. Ainsi, ce sont 43 contrôles qui ont été réalisés chez des professionnels (ciriers, distributeurs et importateurs). Ces investigations ont permis d'identifier des points critiques dans la fabrication des cires, de proposer des mesures correctives et d'initier des actions coercitives (dépôts de dossiers judiciaires suite à des suspicions de falsifications/tromperies).

L'enquête permet de mettre en lumière l'adultération des cires à usage apicole par l'ajout de graisses animale ou végétale et cires d'origine minérale ou synthétique. De plus, il apparaît que de nombreux professionnels ne maîtrisent pas les procédés de fabrication.

La prise en compte de la problématique des cires en apiculture biologique

Depuis 2016, un groupe de travail dédié à l'apiculture s'est mis en place à l'INAO (Institut en charge des signes officiels de qualité et d'origine dont l'agriculture biologique). La réglementation indique que la cire doit être « issue de l'agriculture biologique ». Dans le contexte actuel de disponibilité et de contamination de la cire, il est possible de demander une dérogation pour utiliser de la cire conventionnelle d'opercule sous certaines conditions (dont l'absence de toutes substances interdites en AB). A partir des résultats d'analyses disponibles (fournis par les organismes certificateurs et l'ADA AURA depuis 2016), une liste de 40 molécules a été validée ainsi qu'un seuil UNIQUE pour toute ces molécules de 0,05 ppm net (0,05 mg/kg).

Enfin, le groupe de travail formule diverses propositions : privilégier les techniques alternatives (cadre

à jambage), ne recycler que la cire d'opercules, travailler avec des sources fiables présentant des garanties de lots, effectuer des analyses toxicologiques.

Liens entre la qualité des cires et la santé des colonies

Différentes études montrent que la qualité des cires est un des facteurs essentiels à la bonne santé des colonies.

La présence de contaminants de type pesticides induit par exemple des effets délétères sur le développement et la survie des larves, et la longévité des abeilles adultes (Judy Y. Wu, 2011). De plus, la présence de pesticides augmente la sensibilité des abeilles aux pathogènes (Judy Y. Wu, 2012). Enfin, l'ajout d'agent de coupage (paraffine, stéarine...) dans la cire engendre également des mortalités de couvain (Reybroeck, 2017).

Apiculture.....

L'ITSAP – Institut de l'Abeille et l'INRA se sont saisis de la problématique et depuis 2018, une étude est menée afin de définir des seuils toxicologiques de référence permettant aux apiculteurs, ciriers, certificateurs et revendeurs de qualifier la qualité toxicologique des cires sur la base des résultats d'analyse chimique.

Pour répondre à cet objectif, des seuils de toxicité pour les ouvrières et les reproducteurs seront définis à partir de données expérimentales. Des indicateurs de risque seront testés afin de définir les seuils à partir desquels la contamination de la cire affecte le développement du couvain d'ouvrières, la survie des larves d'ouvrières, la longévité des ouvrières et la qualité des reproducteurs. Enfin, ce projet vise ainsi à établir un référentiel toxicologique sur lequel les parties prenantes de la filière apicole pourront s'appuyer pour mieux gérer le risque lié à la contamination des cires.

Observatoire régional de la qualité toxicologique des cires : quel bilan ?

Cet observatoire a été mis en place par l'ADA AURA à l'automne dans l'objectif d'avoir un état des lieux toxicologique de la cire introduite dans les colonies de leurs adhérents et de disposer d'une base de données au niveau régional sur la qualité des cires dans les exploitations apicoles et dans le commerce.

Pour cela, trois types d'analyses ont été réalisées sur chaque échantillon par deux laboratoires. Une première analyse multi-résidus (173 molécules recherchées dont 18 fongicides, 19 herbicides, 92 insecticides/acaricides) afin d'avoir une idée de la contamination globale des échantillons, une analyse spécifique aux acaricides utilisés en apiculture (11 molécules) ainsi qu'une détermination des substances adultérantes (14 substances). Au total, 56 échantillons ont été analysés : 282 détections de résidus, 33 molécules retrouvées et 1 cire gaufrée de 1990.

De plus, un entretien avec les apiculteurs ayant participé a été réalisé afin de connaître « l'historique » de chaque échantillon (sanitaire, environnement autour des ruchers et parcours de transhumance, gestion interne de la cire, etc.). L'objectif est de mettre en évidence un lien entre une contamination et les résultats d'analyse de chaque échantillon. Ce travail d'observatoire sera renouvelé tous les ans à l'automne.

Des ateliers à la carte pour approfondir et des stands pour échanger.

L'après midi de la journée du 6 décembre a proposé aux participants diverses interventions et stands pour partager des retours d'expérience, améliorer la gestion de sa cire sur son exploitation, échanger autour des alternatives à l'utilisation de la cire gaufrée...

La problématique de la cire en apiculture a fait résonance dans le milieu depuis ces 3 dernières années. Grâce au travail de nos organisations professionnelles, certains acteurs se sont emparés de la question pour améliorer la filière cire apicole, nous pouvons nous en réjouir et souhaiter que les efforts se poursuivent.

Article rédigé par Julia Wright, Agribiodrôme et Marion Guinemer, ADA Aura.



Pour aller + loin :

LA QUALITÉ TOXICOLOGIQUE DE LA CIRE EN APICULTURE – Guide pratique
Réalisation par la FNAB et l'ADA AURA.

Disponible sur simple demande auprès d'Agribiodrôme (gratuit pour les adhérents au réseau).

S'organiser collectivement pour être plus efficace sur le marché de demi-gros auvergnat

Parcours et objectifs d'un GIEE de producteurs de fruits et légumes en cours de reconnaissance

Depuis un an, un groupe de maraîchers et producteurs de fruits se réunit pour structurer une offre de demi-gros pour la zone Auvergne : organisation du groupe, définition d'un fonctionnement, travail sur une planification des cultures (mais aussi de gestion des surplus), stockage collectif, ébauche de logistique, de livraison, démarchage commercial... le groupe avance sur ces points et en mai 2019, la 1^{ère} mercuriale commune verra le jour.

Le marché du demi-gros c'est quoi ?

Ce sont les magasins bio Auvergnat, l'épicerie du coin qui prend quelques caquettes de légumes tous les mois, le restaurateur qui veut des salades et des pêches en saison, la cantine de la commune qui veut bien du bio local mais qu'il faut livrer tous les 2 jours, mais c'est aussi le supermarché de la commune qui prend régulièrement depuis des années de bons volumes, c'est Auvergne Bio Distribution également, avec qui le groupe va travailler de façon privilégiée pour la restauration collective. En revanche, c'est validé par le groupement : le 1/2 gros, ce ne sont pas les plateformes d'achats des GMS.



Pour Patrice Goutagny, l'un des membres du groupe « Bio et local c'est l'idéal » le slogan du réseau FNAB, répond à une forte demande des consommateurs et citoyens. Nous souhaitons répondre à ce besoin notamment en restauration hors domicile et auprès des magasins spécialisés. Avec le développement de la bio, notamment en GMS, souvent non territorialisé, nous voyons naître des tensions sur les prix et de possibles concurrences. Un des enjeux du groupe est de maintenir des prix rémunérateurs, notamment en vente directe, par une agriculture diversifiée dans ses productions et sur tous les territoires. Cela passe forcément par notre capacité à « occuper le terrain », à

répondre aux contraintes logistiques de l'aval, à définir des critères qualitatifs de nos modes de production ».

Une des premières étapes pour structurer le groupe, déjà bien motivé, a été la réponse à l'appel à projet « émergence d'un GIEE » de la DRAAF l'été 2018, qui a permis de valider la volonté d'avancer ensemble. Dans ce cadre, le groupe est allé rencontrer le groupement Bio A Pro à Brignais (69) pour comprendre le fonctionnement collectif et l'organisation, s'en inspirer et se confronter à ses contraintes. Cette étape a donné un coup de fouet à la motivation des producteurs et lancé la démarche concrètement. Ainsi le groupe, dont il reste à trouver le nom, va demander sa reconnaissance officielle en GIEE en avril 2019.

Le groupe avance sur ces points mais reste ouvert à tout producteur intéressé par la démarche.

Ce groupement, c'est pour qui ?

C'est pour les petits producteurs de fruits et légumes auvergnats mais aussi pour les plus gros : chacun peut trouver sa place (en respectant la charte du groupe). Les céréaliers ou éleveurs qui veulent produire quelques légumes sur quelques hectares peuvent aussi s'y retrouver...

Quelques mots clés du groupe :

- planification : les producteurs associés engagent la mise en production des légumes et fruits permettant une contractualisation avec les distributeurs, transformateurs (avec une attention particulière à ceux engageant de faibles volumes).
- prix : le plus possible annualisé et discuté lors de la contractualisation, cohérent avec les prix de la vente directe.
- plateforme physique : nécessité logistique, basée sur l'agglomération clermontoise avec de possibles relais dans les territoires.
- mercuriale commune : une offre mutualisée hebdomadaire (contenant prix, colisage, ...).

Article rédigé par Coralie PIREYRE, FRAB AuRA et Patrice Goutagny, membre du groupe.

Collectif de producteurs-cueilleurs de PPAM pour promouvoir les plantes : Festisane

Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} région française en nombre de producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). Depuis 2011, les nouvelles cultures de PPAM sont presque systématiquement implantées en agriculture biologique. En plus des surfaces cultivées, la cueillette représente une part non négligeable de la production régionale de PPAM bio, surtout dans les zones de montagne. Une forte dynamique d'installation et de création d'ateliers de PPAM bio diversifiées est en cours. Ainsi, grâce à un tissu de plus en plus dense de producteurs-cueilleurs de PPAM bio, pratiquant la transformation et la vente directe, les collaborations se renforcent sur différents territoires pour valoriser les plantes et les savoirs-faire qui y sont liés. Certaines dynamiques pourraient aboutir à la structuration de filières bio locales, en commercialisant collectivement les produits issus des PPAM. FESTISANE, la fête des plantes aromatiques et médicinales, est un bel exemple de coopération.

Samedi 6 avril 2019, les associations « G'Reine des prés » et « L'Herbier des 3 Monts » ont organisé la 2^{ème} édition de FESTISANE - Fête des plantes aromatiques et médicinales - qui a eu lieu, cette année, au Château de Pluvy à Pomeys dans le Rhône.

Ces 2 réseaux (Associations Loi 1901) comptent environ une trentaine d'adhérents : des producteurs et/ou cueilleurs de PPAM, des animateurs, certains exerçant les 2 activités. Leur collaboration, animée par l'ARDAB et l'ADDEAR de la Loire, se concrétise sous formes de rencontres régulières, de voyages d'études, de réflexions sur la structuration de la filière, via la mutualisation de moyens de production, de transformation ou de commercialisation, telle qu'une marque collective.



- Faire se rencontrer à la fois des amateurs et des professionnels autour d'une thématique et dans un contexte festif.
- Porter à la connaissance du public les contraintes de leur métier, notamment concernant la cueillette sauvage et les difficultés pour donner des conseils d'utilisation des plantes produites et vendues (cadre réglementaire).
- Partager leur passion avec un public large, averti ou non.

Étaient au programme cette année :

- 4 conférences dont une de Gérard DUCERF, auteur des encyclopédies sur les plantes bio indicatrices et 1 conférence de Thierry THEVENIN, auteur du plaidoyer pour l'herboristerie,
- La diffusion du film «en quête des nouveaux herboristes» du réalisateur Daniel Schlosser,
- Des balades botaniques,
- Un marché de producteur et un marché associatif,
- Un espace librairie
- Une exposition sur le métier de producteur- cueilleur de plantes
- Des ateliers autour des plantes
- Des jeux
- Une restauration / buvette avec des plantes sauvages : kéfir de sureau, crêpes aux gelées de plantes, tartinades sauvages, sirops, bières...
- Et pour finir dans la gaieté, la fanfare MARCEL FRONTAL en déambulation.

La plante à l'honneur fut l'ail des ours.

Les membres des réseaux ont à cœur d'organiser cet événement qui a plusieurs buts :

- Donner une visibilité à la filière des PPAM et donc à leurs métiers aux multiples facettes (producteurs, cueilleurs et animateurs).
- Partager des connaissances autour des plantes sauvages et cultivées.

Article rédigé par des producteurs de L'équipe FESTISANE, en lien avec Pauline BONHOMME de l'ARDAB festisane@ntymail.com

Fête
du Lait
Bio



2 Juin
2019

Partageons le petit déjeuner à la ferme !



BIO
LOCAL
CEST L'IDEAL®

www.fete-du-lait-bio.fr

Un événement organisé
par le réseau FNAB :

Un événement :



**8 fermes de la région
Auvergne Rhône-Alpes
ouvrent leurs portes.**

Contacts des conseillers du réseau des agriculteurs biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes



• **ADABio** •
Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie

95 route des Soudanières
01250 Ceyzeriat
Tél : 04 74 30 69 92

Rémi Colomb
Maraîchage 01/38
remi.colomb@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 97

Arnaud Furet
Viticulture, Apiculture, PPAM
arnaud.furet@adabio.com
Tél : 06 26 54 42 37

Céline Venot
Maraîchage 73/74
Arboriculture et petits fruits
technique.pv7374@gmail.com
Te : 06 12 92 10 42

Martin Perrot
Polyculture Elevage 73/74
martin.perrot@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 80

David Stephany
Polyculture Elevage 01
david.stephany@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 71

Catherine Venineux
Polyculture Elevage 38
technique.pa38@adabio.com
Tél : 06 26 54 31 71

forum.adabio.com



• **BIO 63** •
Les Agriculteurs **BIO** du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat, BP 70007
63171 Aubière Cedex
Tél : 04.73.44.43.28.

Romain Coulon
Grandes Cultures
elodie.bio63@aurabio.org

Marie Redon
Elevage et Apiculture
marie.bio63@aurabio.org



• **BIO 15** •
L'Agriculture **BIO** du Cantal

Rue du 139^{ème} RI, BP 239
15002 Aurillac Cedex
Tél : 04.71.45.55.74.

Lise Fabriès
animatrice Cantal
bio15@aurabio.org



• **FRAB AuRA** •
Les Agriculteurs **BIO**
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Siège administratif :
INEED Rovaltain TGV, BP 11150 Alixan
26958 Valence cedex 9
contact@auvergnerhonealpes.bio
Tél : 04 75 61 19 35

Coralie Pireyre
Fruits, PPAM, Maraîchage
coralie.pireyre@aurabio.org
Tél : 04 73 44 46 14

Mehdi Ait-Abbas
Maraîchage
mehdi.ait-abbas@aurabio.org
Tél : 04 73 44 43 45



• **Agribiodrôme** •
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

Pôle Bio, Ecosystème du Val de Drôme,
150 av. de Judée, 26400 Eurre
contact@agribiodrome.fr
Tél : 04 75 25 99 75

Alexia Garrido
Maraîchage et Grandes Cultures
slorphelin@agribiodrome.fr
Tél : 06 31 69 98 25

Brice Le Maire
Arboriculture
blemaire@agribiodrome.fr
Tél : 06 82 65 91 32

Julia Wright
Viticulture, PPAM et Apiculture
jwright@agribiodrome.fr
Tél : 06 98 42 36 80

Grégoire Jasson
Elevage
gjasson@agribiodrome.fr
Tél : 06 31 69 96 46



• **Allier BIO** •
Les Agriculteurs **BIO** de l'Allier

allierbio03@gmail.com
Tél : 06 77 55 96 01



• **ARDAB** •
Les Agriculteurs **BIO** de Rhône et Loire

Maison des agriculteurs
BP 53 - 69530 Brignais
contact-ardab@aurabio.org
Tél : 04 72 31 59 99

Gaëlle Caron
Grandes Cultures
gaelle-ardab@aurabio.org
Tél : 06 77 75 28 17

Marianne Philit
Elevage et Apiculture
marianne-ardab@aurabio.org
Tél : 06 77 75 10 07



• **Agri Bio Ardèche** •
Les Agriculteurs **BIO** d'Ardèche

Ardèche - **AGRI BIO ARDÈCHE**
Bat MDG - 593 route des Blaches
07210 ALISSAS
T. 04 75 64 82 96
agribioardeche@aurabio.org

Fleur Moiroi - chargée de mission
productions végétales et apiculture
fleur.abo7@aurabio.org
Tél : 04 75 64 93 58

Rémi Masquelier
Elevage et maraîchage
remi.abo7@aurabio.org
Tél : 04 75 64 92 08



• **Haute-Loire BIO** •
Les Agriculteurs **BIO** de Haute-Loire

Hôtel Interconsulaire
16 boulevard Président Bertrand
43000 Le Puy-en-Velay
association.hauteloirebio@aurabio.org
Tél : 04 71 02 07 18

Clément Rousseau
Grandes Cultures
lorrain.hauteloirebio@aurabio.org
Tél : 07 69 84 43 84

Cloé Montcher
Elevage et Apiculture
cloe.hauteloirebio@aurabio.org
Tél : 07 83 70 68 10

avec le soutien de :

